

Le 31 octobre 2020

Madame, Monsieur,
Chers parents,

La rentrée des classes à l'issue des vacances de la Toussaint se déroulera pour tous les élèves de l'institution le lundi matin 2 novembre 2020 à l'heure habituelle.

Toutefois, pour cette reprise, plusieurs évènements se juxtaposent : l'hommage au professeur Samuel Paty et aux 3 fidèles catholiques assassinés au sein de leur église à Nice, le renforcement du protocole sanitaire et également le renforcement des mesures de sécurité dans et aux abords des établissements scolaires (Plan Vigipirate).

Cette actualité préoccupante ne doit pas nous faire oublier notre mission première : accueillir tous les enfants et les jeunes de la maternelle à la troisième. Nous serons au rendez-vous !

Afin de manifester notre solidarité avec la Nation et notre participation pleine et entière à la République, nous respecterons à 11 heures dans les classes élémentaires et au collège la minute de silence en hommage à Samuel Paty et aux victimes des attentats de Nice. Celle-ci sera précédée de la lecture de la « lettre aux instituteurs et institutrices » de Jean Jaurès ou du poème « Liberté » de Paul Eluard pour les plus jeunes. Aussi, parce que nous croyons que la prière pour la Paix est une réponse des croyants à toute forme de violence, nous associerons à cet hommage républicain un court temps de recueillement et/ou de prière dans le respect des convictions de chacun.

Dans les semaines à venir, dans chaque classe, un autre temps de réflexion et/ou de débat sera proposé aux élèves.

Le protocole mis en place depuis le rentrée de septembre va continuer à être scrupuleusement suivi et adapté au contexte actuel de la pandémie : gestes barrière renforcés, limitation encore plus grande du brassage des élèves (récréations échelonnées, espaces matérialisés par niveaux de classes), placement à table dirigé, aération et désinfection des salles de cours accrues, aménagement des horaires au collège. ([PRENDRE CONNAISSANCE DES MODIFICATIONS DU PROTOCOLE DE L'INSTITUTION sur le site internet](#))

Le confinement impose des règles strictes en matière de déplacements. Pour conduire votre enfant à l'école, au collège ou si votre enfant se rend seul dans l'établissement, vous devez utiliser dans les deux cas le justificatif de déplacement scolaire mis à votre disposition sur le site internet et en accès libre jusqu'au mercredi 4 novembre 2020. ([A IMPRIMER, A COMPLETER ET A SIGNER PAR L'UN DES TITULAIRES DE L'AUTORITE PARENTALE](#)).

Pour les familles ne possédant pas d'imprimante, un exemplaire papier sera donné dès lundi sur demande.

Enfin, compte tenu de cette période de confinement et de crise sanitaire, les rencontres parents-enseignants au collège sont reportées à date ultérieure. Les professeurs principaux prendront éventuellement contact avec certaines familles après les conseils de classe si des élèves présentent des difficultés. La cérémonie de remise des diplômes du DNB est elle aussi différée.

Les élèves de l'école maternelle et élémentaire auront cours normalement le jeudi 5 novembre puisque la formation prévue pour les enseignants de l'école est reportée à une date non connue à ce jour.

Nous regrettons de devoir annuler des choses prévues de longue date et avons bien conscience que cela touche aussi votre organisation personnelle ou familiale. Sachez néanmoins que toute la communauté éducative de l'institution Notre Dame le Clos Fleuri s'adapte et s'engage pour permettre l'accueil de vos enfants dans les conditions sanitaires et sécuritaires les meilleures possibles.

En tant que premiers éducateurs de vos enfants, nous comptons aussi sur votre confiance et votre collaboration pour tenir tous ensemble le même discours : port du masque correct, gestes barrière, distanciation sociale etc...

Bien cordialement,

Blandine DROCHON-ROUILLARD et Nadège LOUBENS
Chefs d'établissement